

Pour Laetitia Avia, être députée autorise à mordre un chauffeur de taxi



On ne se méfie jamais de la colère des femmes. La femme africaine en particulier, celle du Togo, celle qui n'est pas sous la férule de l'islam. Madame la députée est née en France, et elle est d' »En Marche! « de la 8e circonscription de Paris.

Laëtitia Avia, n'a pas sa langue dans la poche. « Les lèvres peuvent sourire, elles peuvent dire et au-delà, et en cas de besoin, il y a les dents » dit le père **Henri Boulad**. Et si j'en juge par son sourire, Madame la Députée a une solide dentition !

Les policiers municipaux de Saint-Mandé, dans le Val-de-Marne, ont été appelés sur les lieux d'une altercation entre un conducteur de taxi et sa cliente, vendredi 23 juin, vers 23 h 30. À l'arrivée des policiers sur place, « la cliente du taxi, sur un ton condescendant, nous annonce verbalement son identité ainsi que sa qualité de parlementaire »,

expliquent les policiers (source)

Madame la Députée aime à faire savoir qu'elle est députée semble-t-il ! Elle le dit, l'affirme, le proclame, et elle mordra si vous ne cédez pas à ses injonctions, si vous n'êtes pas intimidé par le personnage illustre qu'elle prétend être. Elle ne sait pas encore, qu'il y a dans nos cimetières, des tonnes de personnages illustres. Elle fera son petit tour pendant cinq années et ma foi, elle sombrera dans l'oubli.

de bactéries.
Il y a trois ans, l'Inserm a ré-
véle, sans émouvoir grand
monde, que 95 % des femmes
enceintes étaient exposées au
triclosan – un contact suscep-
tible de provoquer des retards
de croissance chez leur enfant.
Alors que, dès 2009, le Comité
scientifique pour la sécurité des
consommateurs recommandait

un, alors que les substituts ne
coûtent pas plus cher. Le pro-
blème, comme l'explique un
haut cadre de l'industrie cosmé-
tique, c'est qu'il faudrait un-
ger les formulations, refaire
toutes les études pour les dossiers
d'évaluation et adapter les
chaînes de production, ce qui,
au final, représente beaucoup
d'argent ».

Notre ministre de la Santé,
Agnès Buzyn, y pense sûrement,
chaque matin et chaque soir, en
se lavant les dents...

Macroniste très mordante

SURNOMMÉE « l'Incon-
nue » par ses opposants
pendant la campagne législa-
tive, la députée parisienne Lae-
titia Avia (LRM), 33 piges, n'a
guère tardé à sortir de l'ano-
nymat. Même les poulets muni-
cipaux de Saint-Mandé (Val-de-
Marne) ont appris à la
connaître.

Vendredi 23 juin à 23 h 30,
ils sont appelés pour mettre fin
à une empoignade entre un
chauffeur de taxi et sa cliente.
Sur place, surprise : « *La cliente
du taxi, sur un ton condescen-
dant, nous annonce verbalement
son identité ainsi que sa qualité
de parlementaire (député)* », per-
siflent les poulets dans leur rap-
port. Avia ne va pas jusqu'à
brandir son immunité, mais le
récit de la baston fait rosir la
patrouille de plaisir.

Lorsqu'elle doit payer sa
course de 12 euros, l'affaire
s'emballe : la députée n'a qu'une
carte bancaire. Or, le terminal
du taxi est hors service. Le ton
monte, et la jeune macroniste

menace de planter là le chauffeur... lequel démarre pour la conduire à un distributeur automatique. La fin est incisive : « *Devant son comportement, elle a donc mordu le conducteur à l'épaule pour qu'il s'arrête – fait qu'elle reconnaît devant nous* », écrivent les municipaux de Saint-Mandé. Ouille !

Devant la presse, cette avo-
cate d'affaires à la ville ne re-
connaît plus grand-chose : « *J'ai
eu très peur, je ne l'ai pas mordu
mais attrapé par l'épaule* », jure-
t-elle au « Canard ». Et cette
agrippeuse n'a rien lâché ! Il a
fallu « *quarante-cinq minutes de
négociations* », selon les flics,
pour que la fougueuse finisse
par régler ses 12 euros. La dé-
putée et son ami taxi ont ensuite
été accompagnés au commissariat de Vincennes : elle a porté
plainte pour séquestration, et
lui pour coups et blessures.

Si elle se retrouve un jour de-
vant les juges, Avia pourra
s'écrier : « *Moi, je suis vraiment
quelqu'un dentier !* »

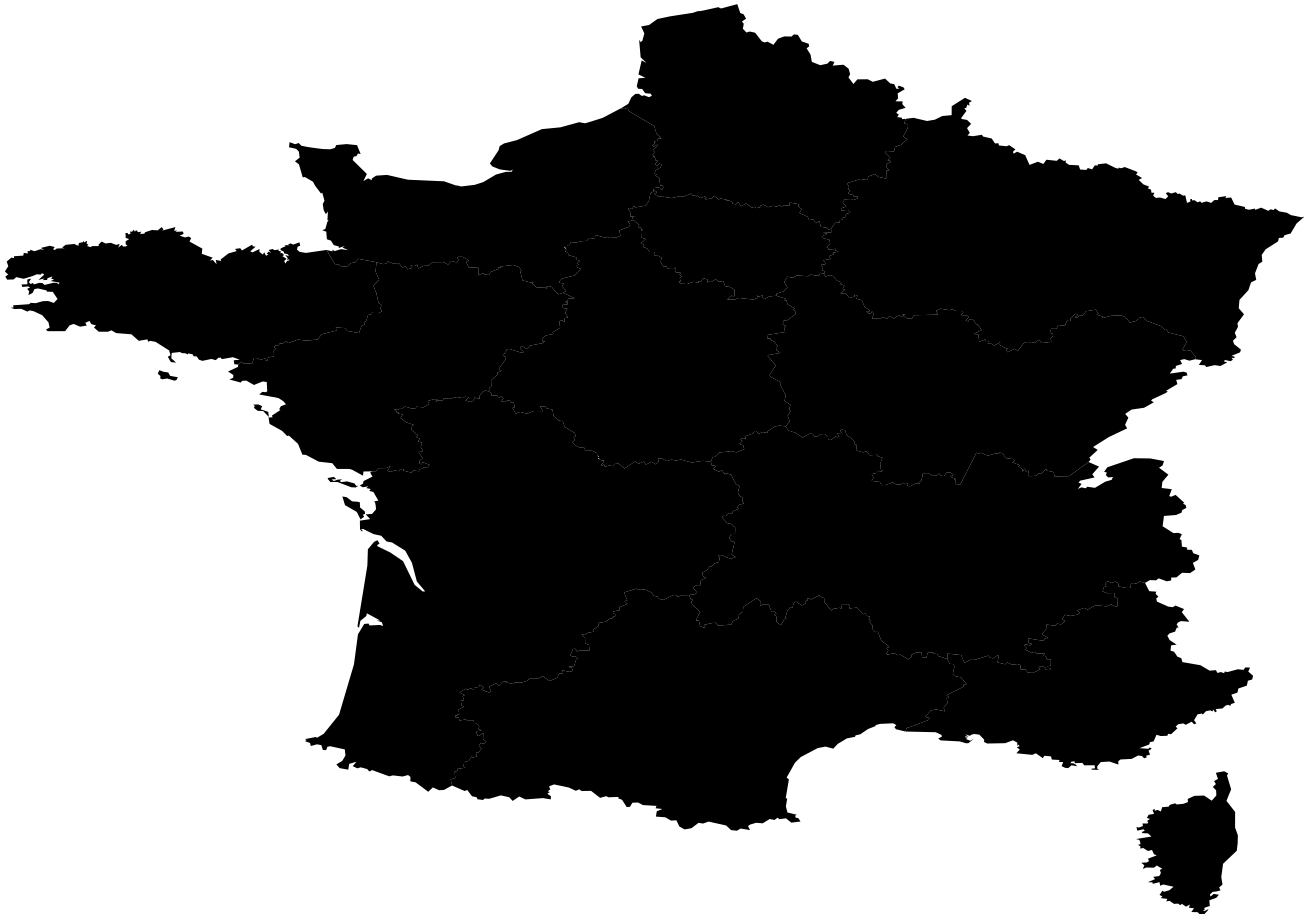
La facture de l'EPR ramollit le gendarme du nucléaire

vante dit exactement l'inverse !
confesse que, « pour
compo-

Finalment, « après 45 minutes de négociations », la députée a accepté de régler la course. Accompagnés au commissariat, les deux querelleurs ont porté plainte l'un contre l'autre.

La jeune députée « pour séquestration » et son chauffeur « pour coups et blessures ».

Cette femme est avocate ! On espère qu'elle ne se sert pas de ses dents devant les tribunaux ! On souhaite qu'elle ne soit jamais en conflit avec un client de son cabinet.



Quid de son cabinet ? Elle l'a fondé avec Adrien Perrot. Un cabinet d'avocats dédié, sans rire, à la résolution des conflits des entreprises et de leurs dirigeants. Le pauvre chauffeur de taxi, avec sa petite entreprise, n'a rien vu venir. Le pauvre homme ignorait qu'en plus de ses ongles, l'avocate avait un bec, avec des dents !

Elle n'avait pas **12€** à donner. Pas la moindre pièce. Comme beaucoup d'ailleurs, elle paie par Carte Bleue. Elle n'a pas encore pris l'habitude de régler en liquide ces petits besoins.

Pour mémoire, Madame **Avia Laëtitia** va toucher une somme

rondelette :

Depuis le 1^{er} février 2017, les indemnités mensuelles brutes sont les suivantes :

- indemnité de base : 5 599,80 € ;
- indemnité de résidence (3 %) : 167,99 € ;
- indemnité de fonction (25 % du total) : 1 441,95 €.

Soit *brut mensuel*, **7.209,74 €**.

A cela s'ajoutera une *indemnité représentative de frais de mandat* de **5 840 €** soit la coquette somme de **13 049,74€ !**

Elle aura en plus des facilités de circulation. En outre, *l'Assemblée nationale fait appel aux taxis parisiens lorsque le parc n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes des députés. Les frais afférents aux déplacements en taxis effectués par les députés dans Paris et les trois départements de la première couronne parisienne ou à destination des aéroports parisiens et directement nécessités par l'exercice de leur mandat parlementaire sont remboursés dans la limite d'un plafond annuel, sur présentation des justificatifs de dépenses. Ce plafond est de 2 750 €.* (**Source**) Ce qui lui fera 230 voyages gratuits en taxi.

Il est clair, que si elle avait pris son taxi le mois prochain, elle aurait pu régler en liquide ce pauvre homme. Là, en tant que pauvre avocate, sans le sous, dans une quasi misère, sauvée par Macron, elle était condamnée à montrer les dents en permanence. Grandeur et misère de ces députés nouveaux, arrivistes, opportunistes, aux dents longues.

Que diront ses collègues ? Verra-t-on le stress dans le regard de ses voisins à l'Assemblée ? Entre le sourire ravageur, et la morsure possible...

Gérard Brazon (Liberté d'expression)